



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU  
SYNDICAT NATIONAL D'UNION DES PSYCHOMOTRICIENS**

Ivry Sur Seine, le 28/12/2024

Dans leur communiqué de presse du 29 novembre 2024, le Pr. Bruno Riou, Doyen de la Faculté de santé, et la Pr. Nathalie Drach-Teman, Présidente de Sorbonne Université, annoncent la réduction progressive (dès la rentrée 2025) du nombre d'étudiants en psychomotricité (de 155 étudiants à environ 40 étudiants, en 4 ans).

Le manque de réponse des pouvoirs publics (absence de dotation de l'Etat pour compléter la dotation de la région Ile de France) suite aux alarmes des responsables de Sorbonne Université face au déficit, aboutit à cette décision de restreindre les effectifs de l'IFP Pitié Salpêtrière.

Le Syndicat National d'Union des Psychomotriciens représente les psychomotriciens depuis 1963 et soutient la formation en Psychomotricité, notamment son développement dans le cadre hospitalo-universitaire, essentiel selon nous à une balance coordonnée entre applications cliniques, enseignement et Recherches. Cette position est issue de la spécificité de notre discipline qui trouve son origine

dans les champs de la santé et de l'éducation et fondée sur des savoirs expérimentiels et empiriques.

Ce non soutien de l'Etat est insoutenable et incompréhensible pour nous, car:

- l'excellence de l'équipe pédagogique de l'IFP place son travail en figure de proue du développement de la discipline sur le territoire national et international.
- les frais d'inscription à cette formation (universitaire publique) sont parmi les moins onéreux pour ce métier et permettent donc aux étudiants de toutes origines socio-économiques d'y accéder.
- il est impossible de réduire le nombre de professionnels formés sur l'ensemble du territoire national compte tenu du nombre de postes vacants et des délais d'attente dans les cabinets de ville.
- la prévention et le dépistage précoce sont des facteurs de stabilisation et d'amélioration rapide du développement psychomoteur, de l'autonomie et de prévention de la Santé mentale des individus. Soutenir l'accès aux soins psychomoteurs pour l'ensemble de la population est un facteur de Santé (OMS, 1948) de la population et limite les coûts en premier lieu pour les foyers mais aussi pour les collectivités et l'Etat.

**Associés à l'ensemble des psychomotriciens, nous dénonçons une décision qui en réduisant notre population professionnelle, actrice en Santé, impacte directement l'accès aux soins psychomoteurs pour l'ensemble de la population.**

**Aujourd'hui, nous demandons à l'Etat de répondre à cette situation de déficit et d'apporter à Sorbonne Université les garanties nécessaires pour maintenir le fonctionnement de l'IFP Pitié Salpêtrière sous la forme actuelle.**

Le Conseil d'Administration du SNUP  
infosnup@orange.fr

Pour soutenir cette demande, vous pouvez signer la pétition.

